

Madame, Monsieur,

Nous vous écrivons pour vous demander d'illuminer en violet le point d'intérêt municipal :

situé dans la communauté de : _____

pour célébrer la Semaine nationale des hygiénistes dentaires^{MD} (SNHD^{MD}) dans le cadre de la campagne nationale « Portez du violet! » de l'Association canadienne des hygiénistes dentaires.

La SNHD^{MD} est célébrée annuellement pendant la deuxième semaine d'avril et souligne l'importance de maintenir de bonnes pratiques de santé buccodentaire tout en sensibilisant la population canadienne au rôle crucial que jouent les hygiénistes dentaires dans le système de soins de santé. Cette année, la SNHD^{MD} aura lieu du 4 au 10 avril et le thème de cette semaine est « La santé buccodentaire pour la santé globale », qui nous rappelle que prendre soin de notre bouche, de nos dents et de nos gencives a un effet positif sur d'autres aspects de notre vie.

Pourquoi le violet? Le violet est associé à l'hygiène dentaire et a été la couleur officielle des professionnels dentaires depuis 1897 lorsque le lilas a d'abord été choisi pour représenter la National Association of Dental Faculties. Le violet, qui a longtemps été la couleur de garniture du mortier et de la toge des diplômés en hygiène dentaire, symbolise la compassion, la raison d'être et l'inspiration.

L'année dernière, on avait prévu l'illumination de 103 points d'intérêts canadiens. Au cours des dernières années, les éclairages ont inclus : BC Place Stadium, The Bastion (Nanaimo), Science World (Vancouver), Calgary Tower, Edmonton High-Level Bridge, The Atlas Hotel (Regina), Manitoba Legislative Building (Winnipeg), CN Tower (Toronto), Niagara Falls, RBC Place London, Ottawa Sign, Montréal Olympic Park, Fredericton City Hall, Province House (Halifax), St. John's Convention Centre et bien d'autres encore.

Nous voulons donner la possibilité de participer à nos célébrations à toutes les communautés canadiennes et globales. Veuillez nous aviser si vous souhaitez participer à notre campagne « Portez du violet! » cet avril. Vous pouvez communiquer avec moi à _____.

L'ACHD est la voix nationale collective de près de 34 000 hygiénistes dentaires autorisés œuvrant au Canada, représentant directement 22 000 membres individuels ainsi que des étudiants. Depuis 1963, l'ACHD travaille pour faire progresser la profession et promouvoir l'importance de la santé buccodentaire.

L'hygiène dentaire est la sixième plus grande profession de la santé réglementée au Canada et compte des professionnels qui travaillent dans une variété de milieux, y compris en cabinets d'hygiène dentaire indépendants, avec des personnes de tous les âges, et traitent de questions liées à la santé buccodentaire. Pour de plus amples renseignements sur la santé buccodentaire, consultez le site

www.hygienedentairecanada.ca.

Salutations cordiales,

